

Études médicales prédoctorales

Contingent des Premières nations et des Inuits du Québec

Contingent québécois – catégorie universitaire

- Tous les documents ci-dessous doivent être soumis à chaque cycle d’admission, même si vous avez fait une demande d’admission antérieurement.
- Assurez-vous de télécharger la version la plus récente de ce document sur le [site des admissions au doctorat en médecine](#).

Document obligatoire

Document à soumettre selon votre dossier d’admission

DOCUMENTS GÉNÉRAUX			
☑	Document	Date limite	Transmission
	Formulaire électronique de demande d’admission	1^{er} novembre de l’année précédant l’année d’admission visée.	À faire ici . N’oubliez pas de déclarer votre statut d’autochtone dans votre demande d’admission.
	Confirmer la validité de votre statut de membre des Premières Nations ou des Inuits.	10 mars de l’année d’admission visée.	Vous devez communiquer le plus rapidement possible avec Louise.Tanguay@cssspngl.com
	Relevé de notes de l’ensemble des établissements postsecondaires (ex. : lycées, collèges, universités) fréquentés	1^{er} décembre de l’année précédant l’année d’admission visée.	<p>ÉTUDES EFFECTUÉES AU CANADA OU AUX ÉTATS-UNIS Nous devons obtenir des relevés de notes officiels. Pour être considérés comme officiels, vos relevés de notes doivent venir directement du registrariat de chaque établissement. Il est de votre responsabilité de demander à chacun des registrariats de les faire parvenir au Bureau de la registraire de l’Université de Sherbrooke.</p> <p>Vous n’avez pas à transmettre le relevé de notes de vos études réalisées à l’Université de Sherbrooke ou dans un cégep du Québec. Seuls les relevés de notes des autres institutions d’enseignement sont nécessaires.</p> <p>ÉTUDES EFFECTUÉES DANS TOUT AUTRE PAYS Veuillez nous transmettre une photocopie ou une version numérisée de vos résultats scolaires en suivant les instructions disponibles à cette page.</p>

			Pour être considérés comme complets, les relevés de notes doivent inclure tous les résultats obtenus <i>avant</i> le trimestre de la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
--	--	--	---

DOCUMENTS EN LIEN AVEC VOTRE STATUT DE CITOYENNETÉ			
☑	Document	Date limite	Transmission
	Si vous êtes une personne citoyenne canadienne née au Canada, consultez cette page .		
	Si vous êtes une personne citoyenne canadienne née à l'étranger, consultez cette page .	1^{er} décembre de l'année précédant l'année d'admission visée.	Si nécessaire, transmettre ici .
	Si vous êtes résidente ou résident permanent du Canada, consultez cette page .		

<p>Si vous détenez un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme équivalent ET que vous êtes en voie d'obtenir un 1^{er} diplôme universitaire de grade (baccalauréat universitaire) avant la rentrée universitaire SANS toutefois détenir un minimum de 60 crédits universitaires comptant pour un même programme de 1^{er} cycle universitaire à la date limite de dépôt de la demande d'admission OU Si vous ne détenez PAS de diplôme d'études collégiales (DEC) ou de diplôme équivalent ET que vous êtes en voie d'obtenir un diplôme universitaire de grade (baccalauréat universitaire) avant la rentrée universitaire SANS toutefois détenir un minimum de 90 crédits universitaires comptant pour un même programme de 1^{er} cycle universitaire à la date limite de dépôt de la demande d'admission</p>			
☑	Document	Date limite	Transmission
	Lettre de la direction de programme de votre université attestant que vous êtes en voie d'obtenir votre baccalauréat universitaire avant la rentrée.	Le plus rapidement possible, lorsque disponible.	Si nécessaire, transmettre ici .

DOCUMENTS EN LIEN AVEC LES COURS PRÉALABLES

Cours préalables déjà complétés et réussis à la date limite de dépôt de la demande d'admission

<input checked="" type="checkbox"/>	Document	Date limite	Transmission
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Si vous avez complété un ou des cours préalables dans un cégep du Québec, vous n'avez pas à soumettre le relevé de notes.</p> <p>Pour les autres situations, veuillez transmettre une copie du relevé de notes afin que nous puissions évaluer les cours préalables complétés.</p>	<p>1^{er} décembre de l'année précédant l'année d'admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre ici.</p>

Cours préalables en cours à la date limite de dépôt de la demande d'admission

<input checked="" type="checkbox"/>	Document	Date limite	Transmission
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Preuve d'inscription permettant de valider les cours préalables en cours au moment du dépôt de la demande d'admission.</p> <p>Veuillez aussi déclarer, dans la section <i>Déclaration d'études</i> du formulaire de demande d'admission, les informations sur les cours préalables en cours de réalisation (sigle, institution d'enseignement, trimestre d'inscription).</p>	<p>1^{er} décembre de l'année précédant l'année d'admission visée.</p>	<p>Si nécessaire, transmettre ici.</p>

Cours préalables à venir après la date limite de dépôt de la demande d'admission

<input checked="" type="checkbox"/>	Document	Date limite	Transmission
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Preuve d'inscription permettant de valider les cours préalables à venir à la suite du dépôt de la demande d'admission.</p> <p>Veuillez aussi déclarer, dans la section <i>Déclaration d'études</i> du formulaire de demande d'admission, les informations sur les cours préalables à venir (sigle, institution d'enseignement, trimestre d'inscription).</p>	<p>Le plus rapidement possible lorsque disponible</p>	<p>Si nécessaire, transmettre ici.</p>

DOCUMENTS EN LIEN AVEC L'EXIGENCE DE CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE À L'ADMISSION

☑	Document	Date limite	Transmission
	Voir cette page	Le plus rapidement possible lorsque disponible, mais au plus tard le 15 août de l'année d'admission visée.	Si nécessaire, transmettre ici .

IMPORTANT : Afin d'éviter une offre conditionnelle au français, si vous détenez votre relevé de notes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec attestant la délivrance du diplôme d'études secondaires, formation générale J5 en français, déposez-le dès que possible [ici](#).

L'Université se réserve le droit de demander tout autre document nécessaire à l'évaluation de votre candidature tout au long du processus d'admission.

Dernière mise à jour : 25 août 2023